Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260609-2026_06_09_01-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS

SÉANCE DU MARDI 09 JUIN 2026

L'An deux mil vingt-six, le **Mardi 09 juin à dix-neuf heures trente**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué par expédition en date du 02 juin 2026, s'est réuni au C.C.A.S. à la Maison Sociale sous la Présidence de Madame France LE DOUARIN, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Madame Céline L'HOTELLIER, Vice-présidente délégué du C.C.A.S. a été élue Secrétaire de Séance.

C.C.A.S. du 09-06-2026				
An	Mois	Jour	QN°	Subd
2026	06	09	01	00

- ❑ **BUDGET DE L'EHPAD DE « L'HORIZON BLEU »**
- ❑ **ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2026 (EPRD)**

MEMBRES DU CCAS	11
PRÉSENCE MAXIMALE	09
MANDANTS PERMANENTS	02
ABSENTS TOUTE LA SÉANCE	00
APTES A VOTER	11

CONVOCATION	02-06-2026
RÉUNION	09-06-2026
AFFICHAGE	Sans objet
TRANSMISSION	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Questions Traitées Par les Présents		Présents	Absents	Mandans	PROCURATIONS	
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Première Question	Dernière Question				MANDATAIRES	
MEMBRES ÉLUS	RENAUT SYLVAIN	Président du C.C.A.S.			0	0	1	LE DOUARIN France	DÉSIGNATION DES MANDATAIRES
	LE DOUARIN FRANCE	Vice-présidente du C.C.A.S.			1	0	0		
	L'HOTELLIER CELINE	Conseillère Municipale			1	0	0		
	DETREZ NICOLE	Conseillère Municipale			1	0	0		
	LE MOUNIER VALERIE	Conseillère Municipale			1	0	0		
	PASCO MICHAËL	Conseiller Municipal			1	0	0		
MEMBRES EXTÉRIEURS	CRAMOISAN ANNICK	Membre Extérieur			1	0	0		
	DEGARDIN KARINE	Membre Extérieur			0	0	1	GALLAY Dominique	
	GALLAY DOMINIQUE	Membre Extérieur			1	0	0		
	JUGON HERVE	Membre Extérieur			1	0	0		
	RENAULT ANDRE	Membre Extérieur			1	0	0		
DÉCOMPTE DE LA PARTICIPATION LA PLUS ÉLEVÉE					09	00	02		

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260609-2026_06_09_01-DE

Conseil du 09-06-2026				
An	Mois	Jour	QN°	Subd
2026	06	09	01	00

- ❑ **BUDGET DE L'EHPAD DE « L'HORIZO[illegible] BLEU »**
- ❑ **ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTE[illegible] DÉPENSES 2026 (EPRD)**

Madame la Vice-présidente du C.C.A.S. informe le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la nécessité d'approuver l'E.P.R.D. 2026 (État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses). Depuis le 1er janvier 2017, l'état prévisionnel des recettes et des dépenses se substitue aux budgets prévisionnels. L'EPRD réserve la possibilité aux gestionnaires de présenter un budget en déséquilibre. L'EPRD doit être déposé sur la plateforme de la CNSA dans les 30 jours suivants la dernière notification budgétaire des financeurs (Conseil Départemental ou Agence Régionale de Santé).

CRP		EPRD 2026
Dépenses	**1 602 464,72**	**COMPTE DE RESULTAT PRÉVISIONNEL**
Recettes	**1 553 818,89**	
Excédent prévisionnel	**0**	
Déficit prévisionnel	**48 645,83**	
Résultat antérieur repris (déficits)	**0**	
Résultat antérieur repris (excédent)	**0**	

TFP		EPRD 2026
Dépenses	**50 000,00**	**TABLEAU DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL**
Recettes	**50 000,00**	

Invité à se Prononcer, le Conseil d'Administration,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'APPROUVER les montants en dépenses et en recettes de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses **2026 de l'EHPAD de l'Horizon Bleu** à concurrence des montants ci-dessus définis ainsi que le cadre EPRD complet annexé.

D'EXPOSER aux autorités tarifaires, que sont l'ARS et le Conseil Général, les éléments objectifs qui justifient l'évolution et l'affectation des ressources.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

Sens de la Décision						Approbation		Décompte des Suffrages			
Élus	Présents	Mandants	Absents	Retrait	Habilités	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
11	09	02	00	00	11	00	11	00	11	11	00

La Vice-présidente du CCAS,
France LE DOUARIN,
ERQUY, le 09 juin 2026

Ville d'ERQUY
Centre Communal d'Action Sociale
(Côtes d'Armor)